

milieu de nous du délégué de la France, M. Samuel Pozzi, Professeur de Gynécologie à la Faculté de Paris.

M. Pozzi appartient à cette classe d'hommes dont l'éloge, où ils se trouvent, n'est jamais à faire. Devant une assemblée de gynécologues de langue française, prononcer le nom Samuel Pozzi suffit.

Régénérateur de l'étude de la gynécologie en France, par ses magistrales leçons et brillantes cliniques, son admirable "Traité de Gynécologie," le plus parfait qui existe, ses savantes études dans la "Revue de Gynécologie" qu'il a fondée et qu'il dirige, plus que personne, M. Pozzi a contribué à l'avancement de cette importante partie de la science médicale.

Le savant et habile chirurgien, de même que ses œuvres, vous sont du reste trop bien connus pour qu'il me soit nécessaire d'y ajouter de longs développements.

Tous, vous avez pour le grand maître trop de reconnaissance et d'admiration pour accepter que j'entreprenne avec mes faibles moyens de me faire l'interprète de vos sentiments.

Aussi je me tairai après avoir demandé à notre illustre hôte de vouloir bien agréer, de la part de tous les gynécologues de langue française d'Amérique, l'expression de leur haute appréciation de sa présence ici et de leur gratitude pour lui et la France médicale qu'il représente et personnifie si dignement parmi nous.

Permettez-moi, Messieurs, de céder à un sentiment personnel de bien légitime reconnaissance et de renouveler publiquement, ici, mes remerciements à M. Pozzi pour la bonté avec laquelle il m'accueillit dans son service à Broca, où il me fut donné de suivre ses savantes et admirables leçons.

A ces sentiments de gratitude il m'est agréable d'associer les noms des sympathiques Docteurs Jayle et Casenave.

Et ce dévouement, cette bonté, Messieurs, elle s'est prodiguée toujours aux médecins du Canada Français qui sont allés à Paris s'inspirer de votre science. Vous continuez glorieusement, Monsieur, les traditions de cette grande et glorieuse école française, de la France elle-même, qui, toujours, donne au monde, sans compter, pour les nobles causes, et le sang de